

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

NO: 500-17-133556-251

COUR SUPÉRIEURE

ÉNERGIR

Demanderesse

c.

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

Défenderesse

et

FÉDÉRATION CANADIENNE DE
L'ENTREPRISE INDÉPENDENTE

ASSOCIATION HÔTELLERIE QUÉBEC

ASSOCIATION RESTAURATION
QUÉBEC

GROUPE DE RECOMMANDATION ET
D'ACTION POUR UN MEILLEURE
ENVIRONNEMENT

OPTION CONSOMATEURS

REGROUPEMENT DES ORGANISMES
ENVIRONNEMENTAUX EN ÉNERGIE

REGROUPEMENT POUR LA
TRANSITION, L'INNOVATION ET
L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUES

Mis en cause

**AVIS DE PARTICIPATION ET DE REPRÉSENTATION DU REGROUPEMENT DES
ORGANISMES ENVIRONNEMENTAUX EN ÉNERGIE (ROÉÉ)**

(Art. 151 C.p.c)

Destinataires :

Me Éric Mongeau et Me Romy Proulx
STIKEMAN ELLIOT S.E.N.C.R.L.
1155 boul. René-Lévesque Ouest
41^{ème} étage
Montréal, Québec, H3B 3V2

emongeau@stikeman.com
roproulx@stikeman.com

Avocats de la partie demanderesse

Me Karim Renno et Me Geneviève Dickey
RENNO & VATHILAKIS INC.
145, rue St-Pierre,
Bureau 201
Montréal, Québec, H2Y 2L6

krenno@renvath.com
gdickey@renvath.com

Avocat de la partie défenderesse

PRENEZ AVIS que le mis en cause Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROÉÉ) entend participer à la présente instance sous toute réserve que de droit.

VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.

Montréal, le 14 avril 2025

*Franklin Gertler
étude légale*

FRANKLIN GERTLER ETUDE LEGALE

par : Me Franklin S. Gertler
Me Hadrien Burlone
507 Place d'Armes, bureau 1701
Montréal, Québec, Canada
H2Y 2W8

Tel : (514) 798-1988
Fax : (514) 798-1986
franklin@gertlerlex.ca
hburlone@gertlerlex.ca

Avocats du mis en cause ROÉÉ